

Le Montignénaís

votre bulletin municipal - Septembre 2013



- Le MOT du MAIRE - p. 2
- Dossier : tout savoir sur l'évolution de la collecte de nos déchets - p.2 et 3

- Rentrée scolaire à Montigny - p. 4
- Echos d'école - p. 4

- Rentrée scolaire à La vaupalière - p.5

- Incivilité - p. 6

- Conseils municipaux - p. 7 à 9

- Entente sportive Montigny / La vaupalière - p. 10-11

- Montigny Running - p. 11

- Club des Joyaux Aînés - p. 12

- Montigny Activités - p. 13

- Foyer culturel - p. 14

Comité des Fêtes - p. 15

En Bref - p. 6 et 15

Infos Mairie / Etat civil / Bloc notes - p. 16



Mairie de Montigny

24 rue des champs

76380 - Montigny

Tél : 02 35 36 23 59

montigny-mairie@wanadoo.fr

Le MOT du MAIRE



Les mois de juillet et août sous un soleil enfin estival ont permis à tous d'apprécier le charme de notre village rural et forestier.

Voici le temps des reprises scolaires et professionnelles ainsi que le retour des activités associatives tant sportives que culturelles, milieu associatif local très riche et varié que je recommande tout particulièrement à nos habitants.

Ce semestre 2013 va voir la remise en état de la voie ouest de Beauchamp, la création de voirie allée du Gré (chantiers qui n'avaient pu être réalisés en 2012), l'aménagement du carrefour Vauchel/Chaupière ainsi que le trottoir rue des Champs côté impair. Sur le dernier tronçon de la route du Petit Essart (Clos aux Paons) et l'allée 1A5 des Blancs Hameaux, il sera effectué une réfection partielle spécifique à chaud. Pour le reste du réseau routier, les nids de poule dus aux intempéries hivernales seront colmatés comme d'habitude.

Suite aux désagréments causés à un certain nombre de riverains suite à de violents orages, des travaux d'aménagement de voirie vont être effectués au Frondel, aux Cottages et à Beauchamp.

D'autre part, après une inspection des bassins de rétention des eaux en août par la société VIAM, les sites du Petit Château et la béttoire de la Castolaigne vont être curés.

Le bassin des Cottages va être débroussaillé et nettoyé ; celui du Vauchel (mare) vu l'importance des devis subira une réfection complète en 2014.

En espérant que ces améliorations donneront satisfaction au plus grand nombre !

**Votre Maire
Christian POISSANT**

DOSSIER : « TOUT SAVOIR SUR L'ÉVOLUTION DE LA COLLECTE DE NOS DÉCHETS »

La Communauté de Communes des Portes Nord-Ouest de Rouen a mis en place en janvier 2008, avec la société Véolia en charge du marché de ramassage des déchets, des camions bennes bi-compartmentes collectant le même jour en porte à porte les ordures ménagères et les déchets recyclables.

Cette expérience a permis de réduire le coût du ramassage et de mieux sensibiliser les habitants à recycler.

Trier et recycler permet de créer des emplois, de préserver les matières premières et diminuer les coûts de traitement en réduisant la quantité des déchets à incinérer.

Malheureusement, depuis 2012 le volume des recyclables collecté dans notre collectivité a subi une baisse inquiétante !

Il devient donc urgent et nécessaire de remobiliser la population.

- Qui trie mal : sacs recyclables jaunes avec déchets non conformes (alimentaires, verre, vêtements...) mis d'office par les rippers dans le compartiment de la benne à ordures incinérables, ou laissé sur place avec apposition d'un stick informatif.
- Qui ne trie pas : Tous les déchets sont mis systématiquement soit dans les sacs noirs, soit dans des emballages non conformes (cartons, etc.).

Si nous voulons maîtriser l'augmentation des futures taxes d'ordures ménagères, il faut donc :

- ❖ Mieux respecter les consignes de tri.
- ❖ Venir systématiquement chercher en mairie les sacs noirs et jaunes distribués gracieusement par la commune deux fois l'an en juin et décembre.

Voici un rappel de quelques consignes ou possibilités dans le cadre du recyclage.

- ❖ Bouteilles en verre, bocaux, pots de confiture (sans les bouchons et couvercles) sont à déposer aux conteneurs spécifiques Stade/Essart)
- ❖ Vitres et verre brisés sont à déposer en déchetterie.

Déchetterie de la Valette
à Saint Jean du Cardonnay
Ouverte 7 jours sur 7 sauf les jours fériés
Tél. 02.35.33.46.71

- ❖ Piles, bouchons en liège et plastique (conteneurs en mairie).
- ❖ Déchets d'équipements électriques et électroniques ainsi que les tubes néons et lampes à basse consommation à déposer en mairie aux horaires d'ouverture.
- ❖ Le gros électroménager doit être repris obligatoirement par votre commerçant lors de la livraison de matériel neuf ou déposé en déchetterie.
- ❖ Epluchures légumes, fruits (sauf agrumes), sachets thé, marc de café, feuilles mortes, fleurs fanées ou coupées peuvent être compostés et représentent 30% du contenu du sac noir déchets.

A ce jour, 25 familles montignaises sont déjà équipées d'un composteur individuel offert gracieusement par la Communauté de Communes des Portes Nord-Ouest de Rouen (les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie).

- ❖ Déchets verts (gazon, branchages) collectés en porte à porte de début avril à fin novembre en sacs transparents spécifiques distribués gracieusement en mairie au mois de décembre.
- ❖ En dehors de cette période, vous devez les transporter à la déchetterie de la Valette à Saint Jean du Cardonnay.
- ❖ (Une petite partie des tontes de gazon peut être ajoutée à votre compost, d'autre part le mulching (tontes plus fréquentes évitant de ramasser le gazon) est fortement conseillé, et ce afin de réduire les tonnages ramassés dont le coût ne fait que progresser !)

A mettre dans les sacs :

Jaunes

- ❖ Bouteilles et flacons plastiques (y compris huiles et détergents)
- ❖ Boîtes métalliques, aérosols
- ❖ Petits cartons, briques, magazines, prospectus, enveloppes.

Noirs

- ❖ Déchets alimentaires
- ❖ Sacs plastiques
- ❖ Barquettes polluées
- ❖ Pots de crème et yaourts
- ❖ Mouchoirs sales
- ❖ Vaisselle cassée
- ❖ Gobelets
- ❖ Blisters
- ❖ Ampoules classiques et halogènes.

Montignaises, Montignais, soyez solidaires et participez pleinement à l'effort que réclame le tri sélectif.

Christian POISSANT
Vice-Président de la Communauté de Communes
des Portes Nord-Ouest de Rouen en charge de l'Environnement



Classe de CE1-CE2
de M. Pierre Guillot
(23 élèves)



Classe de CE2-CM1
de M. David Roelens
(20 élèves)



Classe de CM1-CM2
de M^{me} Isabelle Retout
(24 élèves)

RENTRÉE SCOLAIRE 2013-2014 À LA VAUPALIÈRE



Classe de petite et
moyenne section
de maternelle de
M^{me} Marie-Hélène Boursier
(25 élèves)



Classe de petite et moyenne
section de maternelle de
Laëtitia Osmont
(25 élèves)



Classe de grande section
de maternelle et CP
de Sabine Picard
(23 élèves)

Classe de CP et CE1
de M^{me} Anne Anquetil
(23 élèves)



« Comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui, la courtoisie et la politesse »

Depuis déjà quelques années notre commune et les communes environnantes sont touchées par ce phénomène.

Les premières victimes sont nos administrés qui subissent des préjudices matériels, et également financiers soit directs et indirects en tant que contribuables lors de la remise en état des biens publics dégradés par des actes stupides.

Comme dans les autres communes, ces dégradations (tags, arrachages de panneaux de signalisations, destructions de mobiliers urbains ou sportifs, de poubelles, etc.) sont le plus souvent le fait d'adolescents qui errent dans les endroits les plus sensibles à des horaires très tardifs, voire très matinaux.

Cette ostentation et cette volonté de se mettre en scène peuvent être exacerbées par la consommation d'alcool ou de drogue.

Le coût moyen annuel de remise en état de ces « incivilités » peut être estimé à 4.000 €.

Cette situation ne peut perdurer.

Il nous semble important de rappeler la responsabilité pleine et entière des parents de ces adolescents, sur ces actes répétés d'incivilité.

Nous avons demandé aux services de la gendarmerie de renforcer les contrôles nocturnes.

Nous déposerons une plainte pour chaque dégradation commise et poursuivrons systématiquement les fautifs.

**Le Maire Adjoint
Jean-Pierre LEFEBVRE**

EN BREF ...

10 ans de la Communauté de Communes des Portes Nord-Ouest de Rouen

A cette occasion, un certain nombre de manifestations déclinant les compétences communautaires seront proposées aux habitants des 23 communes concernés pendant le 2ème semestre 2013 afin de faire connaître et reconnaître l'action intercommunale.

Pour en prendre connaissance et y participer, veuillez consulter le site de CCPNOR (www.ccpnor.fr).

Conciliateur de justice

Le Président de la Cour d'Appel de Rouen a nommé Monsieur Guy SIELER conciliateur de justice pour les cantons du ressort du Tribunal d'Instance et notamment celui de Notre-Dame de Bondeville.

Celui-ci est à la disposition des particuliers de notre commune qui souhaitent résoudre amiablement des litiges qu'ils pourraient avoir avec d'autres particuliers, des commerçants ou des entreprises.

La Mairie de Notre-Dame de Bondeville a mis un bureau à la disposition de Monsieur SIELER deux mardis par mois, de 16h à 18h30 (prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie au 02.32.82.35.00).

Nouveaux Horaires du Transport Public LIGNE 40

(du 3 septembre 2013 au 1^{er} septembre 2014)

Aller Rouen / Roumare

Passage à Montigny du lundi au samedi

Petit Château : 13h00 – 16h50 – 17h50 – 18h50

Le Bourg : 13h01 – 16h51 – 17h51 – 18h51

Hameau de l'Essart : 13h07 – 16h57 – 17h57 – 18h57

Retour Roumare / Rouen

Passage à Montigny du lundi au samedi

Hameau de l'Essart : 7h02 – 7h32 – 8h12 – 13h57

Le Bourg : 7h08 – 7h38 – 8h18 – 14h03

Petit Château : 7h09 – 7h39 – 8h19 – 14h04

Séance du 25 mars 2013
Extraits du Conseil municipal

Compte administratif 2012 – Commune, Assainissement

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2012, le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2012 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Affectation des résultats de fonctionnement :

Constatant que le compte administratif du Budget Principal fait apparaître un excédent de fonctionnement de 532 714.22 €, le Conseil municipal de Montigny décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- 410 000.00 € en affectation réserves en investissement au compte R 1068
- 122 714.22 € en excédent de fonctionnement reporté au compte R 002.

Constatant que le compte administratif assainissement fait apparaître un excédent de fonctionnement de 41 243.54 €, le Conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- 41 243.54 € en excédent de fonctionnement reporté au compte R 002.

Budget primitif 2013 – Assainissement

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif de l'assainissement présenté par Monsieur Jean-Pierre LEFEBVRE et qui s'équilibre comme suit :

- Section de fonctionnement : 152 941 €
- Section d'investissement : 98 722 €

Taux d'imposition des taxes directes locales 2013

Le Conseil Municipal décide par 10 voix Pour et 1 abstention, de maintenir pour l'année 2013 les taux communaux de référence 2011 suivants :

- Taxe d'habitation : 18.88 %
- Taxe foncière (bâti) : 24.34 %
- Taxe foncière (non bâti) : 48.50 %
- CFE : 19.73 %

Entretien du terrain de football

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir pour l'année 2013, le devis proposé par l'Entreprise DEQUESNE, paysagiste situé 800 rue de Florence 76510 St Aubin-Le-Cauf, pour un montant annuel de 10 352.00 € HT (12 380.99 € TTC).

Entretien des bassins d'eaux pluviales et des espaces verts

Après avoir étudié les devis des entreprises consultées, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir pour l'année 2013, l'entreprise DEQUESNE (paysagiste situé 800 rue de Florence 76510 St Aubin-le-Cauf) pour l'entretien des bassins d'eaux pluviales et l'entretien des espaces verts, à savoir :

- Petits bassins : (Vauchel, de la Pommeraie, et du Petit Château)
- Forfait mensuel : 270.50 € HT – Coût annuel 2013 : 1893.50 € HT
- Grand bassin : (Vauchel)
- Coût par intervention : 372.00 € HT
- Coût pour les deux interventions pour l'année 2013 : 744.00 € HT
- Entretien des espaces verts : (Allée de la Forié, Résidence le Petit Château, Résidence les Cottages, Résidence l'Orée du Bois)
- Forfait mensuel : 435.09 € HT – Coût annuel 2013 : 3 045.63 € HT.

Demandes de subventions

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer des subventions pour l'année 2013 aux associations et coopératives suivantes :

Entente Sportive - Football	4000 €
Running	1800 €
Anciens Combattants	50 €
Joyeux Aînés	1100 €
Montigny Activités	700 €
Foyer Culturel	1700 €
Comité des fêtes	1200 €
CAUE	128.51 €
ADM (association Dépt des Maires)	339.34 €
Florysage	194.31 €
Coopérative scolaire de l'école de Montigny	3750 €
Paroisse de St Martin de Boscherville	100 €

- d'attribuer, par 10 voix Pour, 1 Voix Contre, aux associations suivantes :

Secours Populaire Français	100 €
Les Restaurants du Cœur	100 €
ADMR	300 €

- d'attribuer, par 8 voix Pour, 1 Voix Contre et 2 abstentions, à l'association suivante :

Moto Loisir et Découverte	300 €
---------------------------	-------

Séance du 8 avril 2013**Extraits du Conseil municipal****Budget Primitif 2013 – Commune**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif de la commune présenté par Monsieur Jean-Pierre LEFEBVRE et qui s'équilibre comme suit :

- Section de fonctionnement	: 1 017 077 €
- Section d'investissement	: 1 002 894 €

Séance du 10 juin 2013**Extraits du Conseil municipal****Demande de subvention auprès du Député pour l'opération
« restructuration de l'ancienne école en locaux mairie »**

Suivant l'estimatif établi par le Cabinet d'Architecture ARTEFACT (403 750 € TTC) pour le projet de restructuration de l'ancienne école en locaux mairie, des demandes de subventions ont été déposées auprès du Département de Seine-Maritime et de la Préfecture.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à déposer également une demande de subvention auprès du Député Monsieur Christophe Bouillon, sur sa réserve parlementaire au titre du budget de la nation 2013.

Prix du repas de cantine scolaire

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter le tarif du repas de la cantine scolaire de 3% soit 3.10 € le repas, pour la rentrée scolaire 2013/2014 à compter du 1^{er} septembre 2013.

**Augmentation du tarif de la piscine municipale de Canteleu
(pour les jeunes de 7 à 16 ans)**

Après délibération, le Conseil Municipal adopte l'augmentation des tarifs au 1^{er} juillet 2013 avec la municipalité de Canteleu

AU CONSEIL MUNICIPAL

pour l'accès des jeunes Montignais âgés de 7 à 16 ans au centre aquatique « Aqualoup ». Les nouveaux tarifs sont les suivants :

CARTE DE 10 ENTRÉES			
Public concerné	Tarif extérieur	Tarif applicable aux jeunes de Montigny	Différence à la charge de la commune de Montigny
Jeunes de 7 à 16 ans	25.20 €	18.15 €	7.05 €

Questions diverses

• Cadeau de Noël pour les jeunes de 11 à 18 ans

Monsieur le Maire fait part du bilan concernant le cadeau de Noël de décembre 2012 pour les jeunes de la commune de 11 à 18 ans (Bowling laser).

Sur 108 enfants concernés, 85 bons ont été distribués et seulement 30 prestations réalisées.

Le Conseil Municipal constate le peu d'intérêt pour cette activité et décide pour l'année 2013 de revenir à un bon d'achat culturel.



Le 29 mai 2013, voyage des Anciens « Découverte insolite de la Baie de Somme »



Le 30 mai 2013, remise des récompenses du « Fleurissement 2012 » (salle des fêtes)

« Que du bonheur ». Encore une année qui s'est bien déroulée.

L'Entente sportive de Montigny/La Vaupalière et sa petite équipe de bénévoles amoureux du ballon rond sont toujours présents pour encadrer ses 8 équipes constituées de 150 licenciés.

Les résultats sportifs ont été satisfaisants, toutes les catégories juniors et les séniors après-midi restent dans leurs divisions. Seuls les séniors matin sont en attente de la confirmation de la Fédération Française de Football pour la montée en division supérieure.

Grâce à ce travail, notre labellisation a été renouvelée par le District Fluvial de Football de Haute-Normandie.

La saison 2012/2013 n'a pas été que du football, nous avons organisé des manifestations avec une ambiance chaleureuse et conviviale.



Noël pour les petits avec remise de cadeaux.



Soirée dansante avec sa tombola.



Stage de Pâques pour les jeunes et son cadeau souvenir.



Barbecue de fin de saison et son mini tournoi enfants/parents/éducateurs.

Nous remercions nos sponsors pour nous avoir fait bénéficier de tous ces lots.

Lors de l'Assemblée Générale du 21 juin 2013 le comité directeur a été modifié pour la saison 2013/2014 🍷

Nom	Prénom	Fonction
BAZIN	Corinne	Trésorière
COLLURA	Jean-Baptiste	Membre bureau
DESPONT	Arnaud	Membre bureau
DOVIN	Sabine	Site Internet
DOVIN	Sébastien	Président
DURAND	Jean-Pierre	Membre bureau
FREMONT	Philippe	Membre bureau
MENARD	Stéphane	Vice Président
MESSELIER	Alain	Membre bureau
POUZET	Christian	Secrétaire
SANTIAGO	Manuel	Membre bureau
VANRELL	Jacky	Membre bureau
VANRELL	Marie-Claude	Membre bureau

Nous espérons encore que cette année les sourires sur les visages des enfants et des parents seront présents. Pour nous, c'est notre récompense !!!!!

La reprise des entraînements a eu lieu pour les séniors et les U18 le mardi 20 août 2013 et pour les enfants le mercredi 4 septembre 2013. Vous trouverez toutes les informations du Club et les coordonnées des membres de l'association sur le tableau d'affichage à l'entrée du stade.

Le Président, Dovin Sébastien

MONTIGNY RUNNING

Cette année le Montigny running club a fêté ses vingt ans et comme chaque année, nous vous invitons à venir nous rejoindre pour la pratique de la marche ou de la course à pieds.

Pour la marche, nous organisons des randonnées tous les samedis matin et jeudis matin (départ 9h30), en plus cette année nous comptons faire une initiation à la marche nordique.

Pour la course à pieds, les entraînements ouverts à tous les niveaux ont lieu le samedi matin 9h30 et le dimanche matin 10h00.

Le mercredi 18h30 soir, séance de gymnastique et de remise en forme à la salle de la Vaupalière.

Les activités du Montigny Running Club sont conviviales et sans esprit de compétition dans les sorties d'entraînement.



Date à retenir :

- organisation du Trail de Noël le dimanche 22 Décembre 2013.

En espérant vous voir bientôt nous rejoindre sportivement.

Le bureau du Montigny Running Club
Renseignements : Monsieur Daniel Darry : 02.35.98.50.83
ou Monsieur Jean-Luc Lefebvre : 06.83.34.83.42

Notre Club perdure ses activités hebdomadaires et mensuelles (cartes - scrabble - bridge et autres) afin de réunir et distraire les adhérents, qui sont heureux de se retrouver pour jouer et discuter. Notre sortie de juin à Muchedent «rêves de bisons» a enchanté tous les adhérents présents.

Quelques dates à retenir:

- Du 30/09/2013 au 07/10/2013 : voyage en Crète.
- Mercredi 30/10/2013 : Repas d'automne à la salle des fêtes.
- Vendredi 06/12/2013 : sortie et repas de Noël à Honfleur.

Pour nous contacter : La Présidente Irène BAUDRY (02.35.36.95.40) ou le Trésorier Pierre DUNET (02.32.83.15.75).



Conférence sur l'histoire des bisons.



Sortie à Muchedent le 19 juin « Rêves de bisons »

Si CEZANNE... Si VERMEER... revenaient...

Montigny Activités et ses ateliers seraient sources d'inspirations...



Les Joueurs de Cartes

Cézanne pourrait revenir faire une nouvelle version de son tableau à Montigny, car l'association est fière d'avoir « ses joueurs de Bridge »...

Les travaux d'aiguilles

les artistes « tricoteuses » aux aiguilles...

Il faut admirer les travaux !!! Manque Vermeer, pour nous en faire un tableau actuel et revisité ... (après la dentellière).



Montigny Activités, une association bien active, où il fait bon se rencontrer, échanger son savoir-faire... Bref des activités pour Tous, toute la semaine : gymnastique, bridge, scrabble, peinture, dessin, travaux d'aiguilles, tricot...

Venez nous rejoindre... Prochaine sortie de l'association fin septembre...

Pour tous renseignements, déposer vos demandes à la mairie, qui transmettra à la Présidente, Madame Annick ROUSSEAU.

La saison 2012/2013 s'est achevée par de nombreux moments de détente et d'échanges autour d'un verre de l'amitié ou d'une table de restaurant.

Encadrée par Sophie Roussel, comédienne de la Comédie Errante de Bob Villette, les jeunes adhérents de l'activité de théâtre, sont montés sur les planches.

Ils nous ont proposé des extraits d'œuvres de Molière, Courteline et d'auteurs contemporains sur le thème « Médecine ».

Des applaudissements chaleureux les ont récompensés.

Pour la saison 2013/2014, le Foyer Culturel propose les mêmes activités que la saison passée (planning affiché à la mairie et distribué dans Montigny).

L'association propose l'ouverture d'un 3^{ème} cours de Pilates le mercredi vers 18h : ce qui permettrait aux adhérents de cette activité du lundi et du vendredi de pratiquer 2 fois par semaine.

Une autre création possible, celle d'un cours d'espagnol pour des débutants.

Ces créations restent liées au nombre d'inscriptions.

Le Foyer Culturel avec la fédération de gymnastique EPMM se proposent d'organiser 12 séances d'activités sur le thème « PIEDS et EQUILIBRE » destinées aux personnes de plus de 60 ans.

Des informations seront disponibles en mairie et au 02.35.36.87.27 ou 02.35.36.22.01.

En février 2013, Daniel Bersoult nous a quittés, laissant un grand vide dans l'association. Deux adhérents, que nous remercions, ont accepté de terminer la saison en cours, mais ne souhaitent pas continuer l'activité randonnée.

Conjointement à l'association du Running, une initiation à la marche nordique pourrait voir le jour.

Renseignements : Christiane SEMAIL au 02 35 36 87 27
Claudine FREMONT au 02 35 36 22 01

Bonne rentrée.



Repas de fin d'année informatique.



Pot de fin d'année gym sénior.

ÉCHOS D'ÉCOLE - LES VACANCES

- Toussaint :** du samedi 19 octobre 2013 au lundi 4 novembre 2013 au matin
Noël : du samedi 21 décembre 2013 au lundi 6 janvier 2014 au matin
Février : du samedi 22 février 2014 au lundi 10 mars 2014 au matin
Pâques : du samedi 19 avril 2014 au lundi 5 mai 2014 au matin
Été : vendredi 4 juillet 2014 après la classe

COMITÉ DES FÊTES

Gros succès pour le Bric à brac villageois organisé par le Comité des Fêtes qui s'est déroulé le 9 mai 2023.

SALON ARTISANAL
Samedi 23 novembre 2013 (de 14h à 19h) et
Dimanche 24 novembre 2013 (de 10h à 18h) - Salle des Fêtes
Renseignements : Corinne LEBOURG au 06.60.66.01.63

Comme chaque année, le Comité des Fêtes et la municipalité de Montigny organisent une fête de Noël pour tous les enfants de la commune âgés de 3 à 10 ans, le dimanche 8 décembre 2013 (salle des fêtes à 15h).

Location de vaisselle :

Le Comité des Fêtes est à votre disposition !

Contact : Roland LEBOURG 02.35.36.01.63 aux heures de repas

Contact : Corinne LEBOURG, Présidente, au 06.60.66.01.63.

EN BREF ...

Elections au premier semestre 2014

Elections municipales : 23 mars et 30 mars 2014

Elections européennes : 25 mai 2014

Elections municipales et communautaires du 23 et 30 mars 2014

Suites à la nouvelle législation concernant l'élection des conseillers municipaux et des conseillers communautaires parue le 17 mai 2013 au Journal Officiel, voici quelques informations primordiales à l'attention des électeurs.

Désormais les conseillers communautaires de la Communauté de Communes des Portes Nord-Ouest de Rouen seront élus directement par les électeurs de la commune en même temps que les conseillers municipaux.

Pour les communes à partir de 1000 habitants comme la nôtre, les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront présentés sur un bulletin commun.

Le « panachage » ne sera plus possible. Vous devrez voter pour une liste complète.

La liste arrivée en tête des suffrages, emportera la moitié des sièges ; l'autre moitié sera répartie à la proportionnelle.

Le bulletin de vote unique comportera une première liste avec autant de noms qu'il y a de sièges de conseillers municipaux à pourvoir (15 pour Montigny) et elle doit être paritaire (égalité hommes/femmes) Une seconde liste indiquera le nom des conseillers communautaires à pourvoir (2 pour Montigny ; 1 ou une conseiller(e) communautaire et 1 ou une suppléant(e).

Attention :

Vous devrez voter pour les listes complètes proposées.

Tout nom rayé ou rajouté entraînera systématiquement la nullité du bulletin.

INFOS MAIRIE

Garage Automobile Montigny

Après plusieurs mois d'absence, Monsieur Jean-Pierre DELARACE a repris son activité début septembre 2013.

Son métier au quotidien c'est la réparation, l'entretien, les dépannages, la carrosserie, la mécanique, la tôlerie et la peinture pour tous les véhicules mais essentiellement des « CITROËN ».

Nous lui souhaitons bonne chance et bonne continuation.

Remplacement d'un agent des services techniques



Suite au départ d'un agent technique fin février 2013, ce dernier a été remplacé par Stéphane DUMÉNIL qui a démarré ses fonctions le 2 avril 2013.

Menuisier de formation ayant travaillé dans le secteur privé du BTP, sa grande polyvalence lui permet d'intervenir dans de nombreux domaines et plus particulièrement l'entretien des bâtiments communaux et l'environnement.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Déchets verts

Le ramassage des déchets verts s'achèvera le mardi 3 décembre 2013 inclus. Reprise au printemps prochain.

Ordures ménagères

Des sacs poubelles et des sacs pour le tri sélectif sont mis gratuitement à la disposition des habitants.

Prochaine distribution :

Mercredi 4 décembre 2013 de 9h à 12h

Samedi 6 décembre 2013 de 9h à 12h

Colis des anciens

Distribution du colis pour les anciens (à partir de 65 ans) le jeudi 12 décembre 2013 de 14h à 17h30.

Vœux du Maire

Le Maire et les membres du Conseil Municipal présenteront leurs vœux le Jeudi 9 janvier 2014 à 19h00 (salle des fêtes). Les habitants sont cordialement invités.

ETAT CIVIL

Naissances

Théo ROBERT PREAUX, le 27 avril 2013

Pierre PÉRON, le 10 mai 2013

Tom MAUGER, le 27 juin 2013

Mariages

Hélène TUGLER

et Antoine CANNESSANT,

le 22 juin 2013

Violaine KIEFFER

et Thomas PASDELOUP,

le 13 juillet 2013

Cécilia TOULORGE

et Benoît MINEZ,

le 27 juillet 2013

Barbara BERSOULT

et Yohann PREVOST,

le 31 août 2013

Décès

Daniel BERSOULT,

le 22 février 2013

Marie-Thérèse DELAUNAY,

le 28 juin 2013

Marie-Thérèse DELAFENÊTRE,

le 23 août 2013

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- de 9h à 11h et de 16h à 17h30 : mardi, jeudi, vendredi ;

- de 9h à 11h : samedi.

Permanence du Maire

le samedi matin

Prendre rendez-vous

Tel: 02 35 36 23 59

Fax: 02 35 36 14 55

montigny-mairie@wanadoo.fr

Député-Maire

Christophe Bouillon

Pour tout renseignement:

Tel: 02 32 83 40 46

ou 02 32 83 40 05

contact@christophebouillon.fr

Conseiller Général

Jean-Yves Merle

Pour tout renseignement

Tel: 02 32 82 35 20

jean-yves.merle@cg76.fr

BLOC NOTES

NOVEMBRE

11 (lundi)

Cérémonie commémorative de l'Armistice

(Cimetière de Montigny – 11h00)

23 (samedi)

24 (dimanche)

Salon Artisanal organisé par le Comité des Fêtes

(de 14h à 19h le samedi et de 10h à 18h le dimanche)

DÉCEMBRE

4 (mercredi)

et 8 (samedi)

Distribution des sacs pour les ordures ménagères et tri sélectif (en mairie de 9h à 12h)

8 (dimanche)

Arbre de Noël pour les enfants de Montigny du Comité des Fêtes (salle des fêtes – 15h)

12 (jeudi)

Distribution du colis de Noël aux anciens du village

(en mairie de 14h à 17h)

13 (vendredi)

14 (samedi)

Distribution des bons cadeaux Noël

pour tous les jeunes de 11 à 18 ans (en mairie vendredi de 17h à 19h et samedi de 10h à 12h)

22 (dimanche)

Trail de Noël organisé par le Running Club

31 (mardi)

La Saint Sylvestre du Comité des Fêtes (Salle des Fêtes)

JANVIER 2014

9 (jeudi)

Vœux du Maire (salle des fêtes – 19h)